

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTREAL, VENDREDI, 6 MAI 1898

No 10

2258

Moyenne de notre Tirage

Pour 1897

2258

LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

On écrit de Marseille :

" Le conflit hispano-américain a produit à Marseille une impression assez vive.

" Le port de Marseille reçoit des Etats Unis, depuis quelques années, des quantités énormes d'huiles de coton qui alimentent l'industrie de la savonnerie.

" En prévision des hostilités, qui arrêteraient les transactions, l'huile locale a fait des approvisionnement considérables de graines oléagineuses des Indes pour la fabrication des huiles industrielles.

" D'autre part, en temps ordinaire, les blés américains arrivent ici en grande quantité.

" L'éventualité d'une guerre a déjà fait monter de 30 centins la cote des blés algériens et tunisiens. La répercussion de la crise se fait sentir aussi sur le commerce des salaisons, des pétroles, etc."

On mande d'autre part que l'industrie sardinière manifeste de grandes inquiétudes au sujet des conséquences de la guerre hispano-américaine. Voici ce que nous lisons dans un journal français imprimé, comme on le verra par le contexte, avant la déclaration de guerre.

Nous citons :

" Deux mois environ nous séparent de la campagne prochaine ; personne ne peut dire encore à coup sûr, ce qu'elle sera, mais ce qui est certain, c'est que comme tous les ans à pareille époque, des formats boîtes spéciaux destinés aux Etats-Unis sont préparés déjà et n'attendent plus que la sardine pour être remplis.

" Les bruits de guerre qui circulent sont bien pessimistes, et si on arrivait à cette terrible éventualité, ce que personne ne désire, le com-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

merce en général et celui des sardines en particulier serait bien atteint, car l'Amérique du Nord offre à nos sardiniers français un débouché important ; espérons donc qu'une solution heureuse viendra empêcher cette guerre."

Comme on le voit par les extraits qui précèdent, la guerre affecte un grand nombre d'industries étrangères.

LA PROHIBITION

La chambre des communes vient d'adopter, en deuxième lecture, le projet de loi du gouvernement concernant le plébiscite sur la prohibition des alcools et de toutes boissons fermentées.

Les électeurs auront à répondre oui ou non à la question suivante : " Etes-vous en faveur de la passation d'une loi interdisant l'importation, la fabrication et la vente des spiritueux, du vin, de l'ale, de la bière, du cidre et de toutes autres liqueurs alcooliques, à l'usage de boisson ? "

La nomenclature des liquides suffit à elle seule à montrer l'importance des intérêts en jeu devant cette question de prohibition. Im-

portateurs, manufacturiers, embouteilleurs, détailliers sont tous sous le coup d'une menace de pertes considérables qui, pour un certain nombre, peuvent aller jusqu'à la ruine.

Nous avons, à plusieurs reprises, dit notre pensée sur les meneurs de la campagne prohibitionniste. Jusqu' alors ils n'avaient rien pu obtenir de tangible. Tant qu'il ne s'est agi que de déclamer et de pérorer, les commerçants et les fabricants ont pu laisser dire les tempéraments sans trop s'alarmer, mais maintenant il leur faut agir pour défendre leurs propres intérêts.

Le banquet des hôteliers qui a eu lieu dernièrement à Montréal, a montré aux intéressés qu'ils comptaient de nombreuses sympathies dans toutes les classes de la société. Bon nombre de sénateurs, de députés fédéraux et provinciaux, de conseillers municipaux, etc., sont avec eux, mais cela ne suffit pas. Ils pourront leur donner un vote favorable au moment du plébiscite, mais ils ne comptent chacun que pour une voix dans le vote qui sera pris sur la question de prohibition.

Les prohibitionnistes ont des organisations qui travaillent de longue date à nous condamner à ne boire que de l'eau et du thé malgré nos préférences pour des boissons moins fades et plus toniques. Les commerçants en liquides doivent, de leur côté, s'organiser et faire de la propagande en sens contraire. Certes, la masse de la population est pleine de bon sens, elle sait que les boissons fermentées ne sont toxiques qu'à une certaine dose et que ceux-là seuls qui le veulent bien s'enivrent et deviennent alcooliques.

Néanmoins, beaucoup de gens s'imaginent que la vente et la fabrication des liquides étant interdites, on ne verra plus d'ivrognes.

S'il est un proverbe qui soit vrai